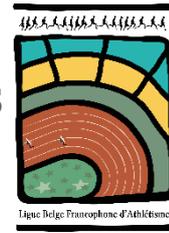




INSCRIPTIONS

JUNIORS – ESPOIRS ET OPEN TOUTES CATEGORIES ET RELAIS TOUTES CATEGORIES

Herve (HERV), samedi 28 juin 2025



Dispositions règlementaires pour les championnats LBFA de relais Toutes Catégories:

- Un cercle peut inscrire autant d'équipes qu'il le souhaite par catégorie et par relais ;
- Une seule équipe par club pourra accéder au podium ;
- Un athlète ne peut participer qu'à un maximum de 2 relais. Une série et une finale dans une même catégorie sont considérées que comme un seul relais ;
- Tous les athlètes licenciés à la LBFA peuvent participer aux relais. Toutefois : à l'exception d'athlètes de nationalité belge pour lesquels il s'agit d'une première affiliation, un cercle ne peut aligner que des athlètes affiliés avant le 1er janvier de l'année considérée. Un athlète ayant changé de cercle après le 1er janvier ne peut être aligné par le cercle auquel il était affilié avant cette date ;
- Contrôle d'identité : les athlètes doivent se munir de leur document d'identité lorsqu'ils se rendent au point de contrôle de leur identité (pas les cadets, ni les scolaires) A défaut, l'athlète peut se voir refuser le départ ;
- A la confirmation de présence, au plus tard 60 minutes avant l'heure prévue de l'épreuve concernée, le délégué reçoit un formulaire d'inscription. Ce formulaire doit être remis dûment complété au plus tard 45 minutes avant le début du relais concerné. Il devrait être clairement indiqué :
 - o Les noms et prénoms des 4 athlètes dans l'ordre de leur participation au relais
 - o Le nom et prénom d'une réserve
 - o Leurs dates de naissance
 - o Leurs numéros de licence (dossards)Dans l'ordre de leur participation au relais.
 - o Les performances individuelles (4x800m).
- Un athlète blessé peut être remplacé par une réserve jusqu'à 10 minutes avant le début de l'épreuve concernée. L'athlète réserve prend la position de l'athlète blessé.
- Pour les équipes qualifiées pour une finale, un nouveau formulaire ne doit être complété que si un changement (d'athlète ou d'ordre dans le relais) intervient par rapport à l'équipe ayant disputé les séries.
- FD : classement au temps s'il y a plusieurs séries. ▪ Temps de référence pour la composition des séries et l'attribution des couloirs :
 - o 4x100m : temps de l'équipe, réalisé entre le 01/04/2024 et la date limite d'inscription ;
 - o 4x200m : temps de l'équipe, réalisé entre le 01/04/2024 et la date limite d'inscription ; à défaut, temps réalisé en salle depuis le 1er janvier ;
 - o 4x400m : temps de l'équipe, réalisé entre le 01/04/2024 et la date limite d'inscription ;
 - o 4x800m : addition des temps individuels des 4 athlètes mentionnés par le délégué sur le formulaire cité ci-dessus ;
 - o Toute mention erronée sera sanctionnée d'une amende de €25.
- Temps de référence pour l'attribution des couloirs en finale : temps réalisé en série
- Qualification pour la finale : les vainqueurs des séries, plus les meilleurs temps

HOMMES

4x100m

DS
HERV
HF
RCAS
RCAS
RCAS

RFCL
SMAC
SMAC
ULA

4x200m

RCAS

4x800m

ATC
HUY
OCAN
OCAN
RFCL

FEMMES

4x100m

BBS
CSDY
HERV
HERV
HF
HF
RESC

SER
SER
SMAC
USTA

4x200m

DAMP
FLEU

RESC
USTA

4x800m

ATC
HF
OCAN

MIXTES

4x400

RESC